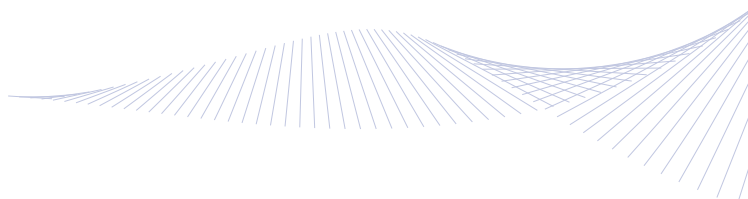


Grille de compétences Comptabilité publique



CGA CCAAGCTTAAAGTTTCCCAAAGGGAACCCCT



Introduction

Les trois ordres comptables ont convenu de soumettre à l'Office des professions du Québec la présente Grille de compétences à l'égard de la comptabilité publique.

Pour obtenir le détail de chacune des compétences énumérées dans la présente Grille, veuillez vous référer à la section II.

Table des matières

SECTION I – LISTE DES COMPÉTENCES **5**

SECTION II – SAVOIR FAIRE – DÉFINITION DES COMPÉTENCES **8**

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES **8**

A-1	RECHERCHER DE L'INFORMATION	8
A-1.1	Recueillir ou élaborer de l'information et des idées	8
A-1.2	Acquérir une compréhension de l'environnement d'exploitation	8
A-1.3	Identifier les besoins des parties prenantes	8
A-2	EXAMINER ET INTERPRÉTER L'INFORMATION ET LES IDÉES DE FAÇON CRITIQUE	8
A-2.1	Analyser l'information	8
A-2.2	Effectuer des calculs	9
A-2.3	Vérifier l'information par sondages, ou valider l'information	9
A-2.4	Observer et analyser les activités	9
A-2.5	Évaluer l'information et les idées	10
A-2.6	Combiner, synthétiser ou intégrer des idées et des informations de diverses sources	10
A-2.7	Tirer des conclusions / se former une opinion	10
A-3	RÉSOUTDRE LES PROBLÈMES ET PRENDRE DES DÉCISIONS	10
A-3.1	Identifier et diagnostiquer les problèmes et/ou les enjeux	10
A-3.2	Élaborer des solutions	10
A-3.3	Décider / recommander / donner des conseils	11
A-4	COMMUNIQUER DE FAÇON EFFICACE ET EFFICIENTE	11
A-5	GÉRER ET SUPERVISER DES PROJETS ET DES RESSOURCES	11
A-6	COMPRENDRE ET UTILISER LES TECHNOLOGIES DE FAÇON EFFICIENTE ET EFFICACE	12
A-7	TENIR COMPTE DES NOTIONS JURIDIQUES FONDAMENTALES	12

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES **13**

B. GOUVERNANCE, STRATÉGIE ET GESTION DES RISQUES **13**

B-1	ÉVALUER LE MODÈLE DE GOUVERNANCE D'UNE ENTITÉ	13
B-1.1	Évaluer la structure de gouvernance de l'entité	13
B-1.2	Comprendre les processus de leadership du conseil ou autres organes de direction	13
B-1.3	Identifier et évaluer le rôle du comité de vérification en matière de gouvernance	13
B-2	ÉVALUER LES STRATÉGIES D'UNE ENTITÉ	13
B-2.1	Acquérir une compréhension de la mission, de la vision et des stratégies de l'entité	13

B-2.2	Identifier et évaluer les opportunités et les risques, et établir des niveaux de risque acceptables	14
B-2.3	Identifier les éléments clés du système de valeurs de l'entité	14
B-2.4	Évaluer la stratégie de mesure de la performance de l'entité	14
B-3	ÉVALUER LES PLANS D'UNE ENTITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES	14
B-3.1	Comprendre les processus de gestion des risques de l'entité	14
B-3.2	Évaluer le programme de gestion des risques de l'entité	14
B-4	ÉVALUER LA CAPACITÉ D'UNE ENTITÉ DE GÉRER LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE	15
B-4.1	Comprendre le besoin pour l'entité de disposer de l'expertise appropriée	15
B-4.2	Évaluer les processus de prise de décisions et de reddition de comptes	15
B-4.3	Évaluer les principaux processus de l'entité	15
B-4.4	Évaluer l'incidence, sur la performance, des politiques de l'entité en matière de ressources humaines	15
B-4.5	Évaluer la capacité d'adaptation au changement de l'entité	15
C.	FINANCE	15
C-1	ÉVALUER LES OBJECTIFS FINANCIERS GLOBAUX	15
C-1.1	Identifier / évaluer les objectifs financiers	15
C-1.2	Évaluer la forme juridique et la structure de l'entité	16
C-2	ANALYSER LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTITE	16
C-2.1	Effectuer une analyse financière	16
C-2.2	Identifier et analyser les instruments financiers	16
C-2.3	Établir / estimer les valeurs appropriées	16
C-2.4	Identifier / évaluer la structure et les sources de financement	17
C-2.5	Reconnaître les signes de défaillances	17
D.	FISCALITE	17
D-1	ANALYSER LE PROFIL FISCAL DE L'ENTITE ET IDENTIFIER LES QUESTIONS FISCALES GENERALES	17
D-1.1	Comprendre le profil fiscal de l'entité	17
D-1.2	Identifier les dispositions législatives fiscales applicables, et informer la direction à cet égard	18
D-1.3	Identifier et analyser les exigences en matière de conformité et de déclarations, et donner des conseils à cet égard	18
D-1.4	Analyser l'étendue de l'expertise professionnelle nécessaire pour donner des conseils sur les questions fiscales qui pourraient se poser	18
D-1.5	Analyser les avis de cotisation et leur donner suite	18
D-1.6	Analyser les conséquences fiscales des opérations	18
E.	CERTIFICATION	19
E-1	ÉVALUER LES BESOINS EN CERTIFICATION	19
E-1.1	Analyser/évaluer les besoins en certification de l'entité, et donner des conseils à cet égard	19
E-2	FOURNIR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CERTIFICATION	19
E-2.1	Acquérir une bonne connaissance du secteur d'activité de certains clients	19
E-2.2	Acquérir une bonne connaissance du client	20
E-2.3	Évaluer et décider si une mission doit être acceptée	20
E-2.4	Évaluer et déterminer l'étendue de la mission	21
E-2.5	Identifier et évaluer les objectifs et les stratégies de l'entité ainsi que les risques commerciaux connexes, et déterminer leurs répercussions sur la mission	21
E-2.6	Déterminer des critères d'évaluation de l'objet de la mission en fonction de sa nature	22
E-2.7	Évaluer le contrôle interne	22

E-2.8	Élaborer des directives sur l'importance relative / la significativité qui guideront l'orientation et l'étendue des travaux de certification en fonction de l'étendue de la mission et des attentes qui y sont associées	23
E-2.9	Concevoir des procédés appropriés en fonction de l'étendue de la mission, du risque et de l'importance relative / la significativité	23
E-2.10	Affecter le personnel requis pour effectuer la mission	23
E-2.11	Collaborer avec les collègues, le client et les autres parties	23
E-2.12	Mener à bien le programme de travail	24
E-2.13	Consigner en dossier les procédés mis en œuvre	24
E-2.14	Modifier le programme selon les besoins	24
E-2.15	Évaluer les éléments probants et les résultats de l'analyse	25
E-2.16	Dégager les conclusions et rédiger un rapport	25
E-2.17	Confirmer l'atteinte des attentes du client	26
E-2.18	Préparer et tenir des réunions d'information à valeur ajoutée avec les parties prenantes	27
E-2.19	Finaliser la mission	27
E-2.20	Saisir, communiquer et mettre en œuvre les «leçons tirées» de chaque mission	28

F. MESURE DE LA PERFORMANCE 28

F-1	ANALYSER LES BESOINS DE MESURE DE LA PERFORMANCE	28
F-1.1	Analyser les besoins de mesure de la performance	28
F-1.2	Évaluer la stratégie de mesure de la performance de l'entité	28
F-1.3	Évaluer les systèmes de mesure de la performance	28
F-1.4	Évaluer la fiabilité de l'information	28
F-2	ÉVALUER LE PROCESSUS D'INFORMATION FINANCIERE ET NON FINANCIERE	29
F-2.1	Évaluer des conventions comptables	29
F-2.2	Analyser l'applicabilité des nouveaux éléments du référentiel	29
F-2.3	Analyser ou évaluer les opérations peu fréquentes de l'entité	29
F-2.4	Évaluer la présentation des résultats	29
F-2.5	Analyser ou évaluer l'application à l'information financière d'autres sources de méthodes comptables	30
F-2.6	Déterminer et analyser les obligations d'information	30
F-2.7	Donner des conseils à la lumière de l'information retenue	30

G. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI) 30

G-1	ÉVALUER LA STRATEGIE DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	30
G-1.1	Identifier / évaluer les différents éléments de TI de l'entité	30
G-1.2	Évaluer la stratégie de TI actuelle de l'entité	31
G-2	ÉVALUER L'INCIDENCE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION SUR LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE DE L'ENTITE	31
G-2.1	Cerner le rôle que jouent les technologies de l'information dans un système de contrôle donné	31
G-2.2	Apprécier les risques propres aux technologies de l'information	31
G-2.3	Contribuer à l'évaluation des éléments liés aux TI d'un système de contrôle donné	31
G-2.4	Enquêter sur la dépendance des systèmes envers les tiers	32
G-2.5	Évaluer la fonction de vérification interne des TI	32

SAVOIR

Comptabilité, vérification et connaissances liées
Comptabilité et publication de l'information financière (PCGR - Manuel de l'ICCA – Comptabilité)
Comptabilité de gestion et contrôle
Fiscalité
Droit des affaires
Vérification et certification (NVGR - Manuel de l'ICCA - Certification)
Finance et gestion financière
Éthique et valeurs professionnelles (Code de déontologie et normes d'indépendance)

Connaissance des affaires et des organisations
Économie
Environnement d'affaires
Gouvernance
Éthique d'affaires
Marchés financiers
Méthodes quantitatives
Comportement organisationnel
Gestion et prise de décision
Marketing
Globalisation et internationalisation

Technologie de l'information
Notions générales des systèmes
Systèmes d'information financière
Sécurité, contrôles et risques
Techniques de contrôles assistées par l'ordinateur

Le vérificateur doit également avoir une connaissance **approfondie** des PCGR et des NVGR. Il doit connaître les meilleures pratiques de vérification des états financiers, de comptabilité et de présentation de l'information financière ainsi que les tendances et les développements récents en matière de normalisation et de réglementation applicables, les sujets controversés et d'actualité.

SAVOIR ÊTRE

Faire preuve d'un comportement éthique et professionnel exemplaire
Adhérer aux règles de déontologie et d'indépendance de la profession
Maintenir à niveau ses connaissances et compétences, et reconnaître ses limites
Être novateur
S'adapter au changement

SAVOIR FAIRE

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Rechercher de l'information
Recueillir, élaborer de l'information et des idées
Acquérir une compréhension de l'environnement d'exploitation
Identifier les besoins des parties prenantes
Examiner et interpréter l'information et les idées de façon critique
Analyser l'information
Effectuer des calculs
Vérifier l'information par sondages, ou valider l'information

Observer et analyser les activités
Évaluer l'information et les idées
Combiner, synthétiser ou intégrer des idées et des informations de diverses sources
Tirer des conclusions / se former une opinion
Résoudre les problèmes et prendre des décisions
Identifier et diagnostiquer les problèmes ou les enjeux
Élaborer des solutions
Décider / recommander / donner des conseils
Communiquer de façon efficace et efficiente
Gérer et superviser des projets et des ressources
Comprendre et utiliser la technologie de façon efficiente et efficace
Tenir compte des notions juridiques fondamentales

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Gouvernance, stratégie et gestion des risques

Évaluer le modèle de gouvernance d'une entité
Évaluer la structure de gouvernance de l'entité
Comprendre les processus de leadership du conseil ou autres organes de direction
Identifier et évaluer le rôle du comité de vérification en matière de gouvernance
Évaluer les stratégies d'une entité
Acquérir une compréhension de la mission, de la vision et des stratégies de l'entité
Identifier et évaluer les opportunités et risques, et établir des niveaux de risque acceptables
Identifier les éléments clés du système de valeurs de l'entité
Évaluer la stratégie de mesure de la performance de l'entité
Évaluer les plans d'une entité en matière de gestion des risques
Comprendre les processus de gestion des risques de l'entité
Évaluer le programme de gestion des risques de l'entité
Évaluer la capacité de l'entité de gérer la performance organisationnelle
Comprendre le besoin pour l'entité de disposer de l'expertise appropriée
Évaluer les processus de prise de décisions et de reddition de comptes
Évaluer les principaux processus de l'entité
Évaluer l'incidence, sur la performance, des politiques de l'entité en matière de ressources humaines
Évaluer la capacité d'adaptation au changement de l'entité

Finance

Évaluer les objectifs financiers globaux
Identifier / évaluer les objectifs financiers
Évaluer la forme juridique et la structure de l'entité
Analyser la situation financière de l'entité
Effectuer une analyse financière
Identifier et analyser les instruments financiers
Établir / estimer les valeurs appropriées
Identifier / évaluer la structure et les sources de financement
Reconnaître les signes de défaillances

Fiscalité

Analyser le profil fiscal de l'entité et identifier les questions fiscales générales
Comprendre le profil fiscal de l'entité
Identifier les dispositions législatives fiscales applicables, et informer la direction à cet égard
Identifier et analyser les exigences en matière de conformité et de déclarations, et donner des conseils à cet égard
Analyser l'étendue de l'expertise professionnelle nécessaire pour donner des conseils sur les questions fiscales qui pourraient se poser
Analyser les avis de cotisation et leur donner suite
Analyser les conséquences fiscales des opérations

Certification

Évaluer les besoins en certification
Analyser/évaluer les besoins en certification de l'entité, et donner des conseils à cet égard
Fournir des services professionnels de certification
Acquérir une bonne connaissance du secteur d'activité de certains clients
Acquérir une bonne connaissance du client
Évaluer et décider si une mission doit être acceptée
Évaluer et déterminer l'étendue de la mission
Identifier et évaluer les objectifs et les stratégies de l'entité ainsi que les risques commerciaux connexes, et déterminer leurs répercussions sur la mission
Déterminer des critères d'évaluation de l'objet de la mission en fonction de sa nature
Évaluer le contrôle interne
Élaborer des directives sur l'importance relative / la significativité qui guideront l'orientation et l'étendue des travaux de certification en fonction de l'étendue de la mission et des attentes qui y sont associées
Concevoir des procédés appropriés en fonction de l'étendue de la mission, du risque et de l'importance relative / la significativité
Affecter le personnel requis pour effectuer la mission
Collaborer avec les collègues, le client et les autres parties
Mener à bien le programme de travail
Consigner en dossier les procédés mis en œuvre
Modifier le programme selon les besoins
Évaluer les éléments probants et les résultats de l'analyse
Dégager les conclusions et rédiger un rapport
Confirmer l'atteinte des attentes du client
Préparer et tenir des réunions d'information à valeur ajoutée avec les parties prenantes
Finaliser la mission
Saisir, communiquer et mettre en œuvre les «leçons tirées» de chaque mission

Mesure de la performance

Analyser les besoins de mesure de la performance
Analyser les besoins de mesure de la performance
Évaluer la stratégie de mesure de la performance de l'entité
Évaluer les systèmes de mesure de la performance
Évaluer la fiabilité de l'information
Évaluer le processus d'information financière et non financière
Évaluer les conventions comptables
Analyser l'applicabilité des nouveaux éléments du référentiel
Analyser ou évaluer les opérations peu fréquentes de l'entité
Évaluer la présentation des résultats
Analyser ou évaluer l'application à l'information financière d'autres sources de méthodes comptables
Déterminer et analyser les obligations d'information
Donner des conseils à la lumière de l'information retenue

Technologies de l'information (TI)

Évaluer la stratégie de technologies de l'information
Identifier / évaluer les différents éléments de TI de l'entité
Évaluer la stratégie de TI actuelle de l'entité
Évaluer l'incidence des technologies de l'information sur la performance organisationnelle de l'entité
Cerner le rôle que jouent les technologies de l'information dans un système de contrôle donné
Apprécier les risques propres aux technologies de l'information
Contribuer à l'évaluation des éléments liés aux TI d'un système de contrôle donné
Enquêter sur la dépendance des systèmes envers les tiers
Évaluer la fonction de vérification interne des TI

SAVOIR FAIRE

Compétences professionnelles

A-1 RECHERCHER DE L'INFORMATION
A-1.1 Recueillir ou élaborer de l'information et des idées
<p>Déterminer l'objectif de la collecte de l'information ou des recherches sur une question</p> <p>Recueillir ou élaborer (ex : données statistiques comparatives, extraction de données pour une analyse différentielle, rapport) les données, faits, opinions et autres éléments pertinents nécessaires</p> <p>Utiliser des moyens appropriés pour obtenir l'information nécessaire, par exemple des ressources électroniques internes ou externes, l'examen de documents, l'observation des activités, la tenue d'entrevues, etc.</p>
A-1.2 Acquérir une compréhension de l'environnement d'exploitation
<p>En utilisant l'information provenant de diverses sources, acquérir une compréhension de l'environnement d'exploitation de l'entité, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de ses parties prenantes • des facteurs critiques de succès dans son secteur d'activité • des particularités et incertitudes propres au secteur d'activité • des tendances et des indicateurs économiques sectoriels les plus importants • des changements conjoncturels susceptibles de toucher l'entité, par exemple les tendances nouvelles observées chez les clients ou les fournisseurs de l'entité, l'évolution rapide de la technologie, les modifications législatives et réglementaires, etc.
A-1.3 Identifier les besoins des parties prenantes
<p>Discuter et poser des questions pour confirmer les facteurs critiques de succès et identifier les enjeux, les risques</p> <p>Approfondir les commentaires et préoccupations</p> <p>Analyser les problèmes ou préoccupations exprimés qui peuvent indiquer un impact sur les travaux à mener ou un besoin de recourir à des spécialistes, et en discuter</p>
A-2 EXAMINER ET INTERPRÉTER L'INFORMATION ET LES IDÉES DE FAÇON CRITIQUE
A-2.1 Analyser l'information
<p>Identifier l'objectif de l'analyse ainsi que l'information, les idées ou la documentation à prendre en compte</p> <p>Ventiler les informations ou les idées en détail, en cherchant à cerner les éléments essentiels pour ainsi mettre au jour de nouvelles informations ou trouver de nouveaux éclairages</p> <p>Déterminer les limites d'une information donnée au regard de l'atteinte de l'objectif établi</p> <p>Comparer l'information provenant de sources interne ou externe pour atteindre l'objectif établi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comparaisons internes – comparer les éléments d'un ensemble d'informations pour voir ce qu'ils révèlent et pour en vérifier la cohérence et la fiabilité • comparaisons externes – comparer l'information à des données d'étalonnage obtenues d'autres sources pertinentes et crédibles <p>Faire des déductions logiques</p>

A-2.2 Effectuer des calculs

Déterminer l'objectif des calculs et si un calcul précis, une estimation, une prévision ou une projection est nécessaire.

Lorsque le calcul met en cause une prévision ou une projection, déterminer les faits et les données sur lesquels s'appuyer et la connaissance des tendances nécessaires pour atteindre l'objectif et énoncer la majorité des hypothèses clés

A-2.3 Vérifier l'information par sondages, ou valider l'information

Identifier les informations susceptibles de devoir être vérifiées

Déterminer l'étendue des sondages nécessaires pour valider l'intégralité, l'exactitude et la fiabilité de l'information utilisée dans l'analyse

Déterminer le degré de précision requis :

- vérification complète
- échantillonnage représentatif selon un degré donné de fiabilité
- échantillonnage non représentatif et non scientifique utilisé à la lumière du jugement

Identifier les informations corroborantes qui renforceront la capacité de dégager des conclusions valables au sujet de l'information

Déterminer, à la lumière du travail accompli, si l'information doit être acceptée ou rejetée, ou encore s'il y a lieu de modifier les sondages

A-2.4 Observer et analyser les activités

Identifier les activités à observer

Déterminer la raison ou l'objectif de l'observation de l'activité

Tenir des dossiers et analyser les observations

Combiner les observations avec des informations d'autres sources pour élargir sa compréhension

Tirer des conclusions et tenir compte des implications découlant des observations et de leur analyse

Analyser les résultats inattendus, comme les incohérences ou les éléments probants non fiables, pour déterminer si les fondements de l'observation demeurent valables, à savoir si des travaux plus poussés sont nécessaires

Déterminer s'il faut pousser l'observation plus loin

Identifier les autres idées ou implications ressortant de l'observation, et déterminer comment les mettre à profit

A-2.5 Évaluer l'information et les idées

Étudier l'information disponible en détail, en cherchant à répondre à l'objectif de l'évaluation, par exemple passer en revue le dossier de vérification pour déterminer si la vérification est complète et si les conclusions sont étayées

Se former une opinion ou dégager une conclusion selon laquelle l'information répond ou non à l'objectif de l'évaluation

Déterminer le travail ou les mesures supplémentaires qui conviennent par suite de la mise en lumière de constatations inattendues

A-2.6 Combiner, synthétiser ou intégrer des idées et des informations de diverses sources

Prendre en considération et combiner des idées et des informations de diverses sources et en tenant compte de son expérience personnelle, dans le but d'obtenir une meilleure compréhension de la question, etc.

Deux exemples pour illustrer :

- prendre en considération et combiner des observations personnelles, les résultats des travaux de vérification d'exercices antérieurs, les résultats présentés pour l'exercice et la qualité des réponses d'un client aux demandes de renseignements, afin de tirer une conclusion initiale sur la fiabilité des documents financiers
- prendre en considération et combiner le chiffre d'affaires de l'exercice, l'évolution du coût des marchandises vendues et le bénéfice brut afin d'identifier les fluctuations à enquêter

A-2.7 Tirer des conclusions / se former une opinion

À la lumière de l'objectif établi, des informations recueillies et de leur analyse, se former une opinion sur l'aboutissement d'une situation ou l'incidence des informations sur une situation, par exemple : «À la lumière des prévisions de trésorerie, l'entreprise n'aura pas assez de liquidités pour financer l'expansion en cours.»

A-3 RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ET PRENDRE DES DÉCISIONS

A-3.1 Identifier et diagnostiquer les problèmes et/ou les enjeux

Chercher à comprendre la cause première d'un problème ou la nature d'un enjeu avant de dégager des conclusions ou d'envisager des solutions possibles ou des modifications au programme

Cerner et analyser la nature et le contexte d'un problème ou d'un enjeu au moyen d'analyses de données, ou d'autres moyens, pour comprendre des facteurs tels que :

- les parties prenantes, leurs intérêts et leurs points de vue
- le flux des processus et de l'information entre les parties prenantes
- les pressions conjoncturelles, par exemple les échéances et la simultanéité d'événements
- les répercussions sur d'autres parties de l'entité ou d'autres entités, et vice-versa

A-3.2 Élaborer des solutions

En collaboration avec les parties prenantes concernées, élaborer des solutions possibles pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes (ex. : contrôle interne défaillant)

Prendre en compte :

- le résultat probable et les implications éthiques
- son efficacité apparente au regard des causes profondes des problèmes
- sa faisabilité
- l'appui des parties prenantes pour une mise en œuvre efficace

Identifier les solutions à privilégier ou classer les solutions possibles en justifiant le classement

A-3.3 Décider / recommander / donner des conseils

Faire preuve de jugement en émettant des recommandations, ou encore en donnant des conseils qui :

- contribueront probablement le plus à l'atteinte des objectifs déclarés
- sont conformes à toutes les normes pertinentes, en particulier celles qui protègent l'intérêt public
- tiennent compte comme il se doit des intérêts des parties prenantes
- tiennent compte des normes d'indépendance

Classer les décisions / recommandations / conseils par ordre de priorité en fonction du degré d'urgence ou d'autres critères

Communiquer la décision, la recommandation ou le conseil aux personnes concernées

A-4 COMMUNIQUER DE FAÇON EFFICACE ET EFFICIENTE

Résumer les informations obtenues, valider sa compréhension

Énoncer ses vues de façon claire et concise

Préparer une documentation appropriée, claire, concise et précise

Choisir le médium qui convient à la présentation (par exemple présentation en personne, sur support électronique, papier, graphique, etc.), communication écrite ou graphique

Préciser l'objectif prévu d'un document, ses destinataires présumés et leurs besoins, plus particulièrement l'utilisation qui sera faite du document, les échéances ainsi que les restrictions concernant sa diffusion

Selon l'objectif de l'auteur et les besoins du destinataire ou de l'auditoire, déterminer et élaborer :

- une structure logique et appropriée pour le document
- la nature et la quantité nécessaire des informations de base ainsi que le niveau de langage technique à utiliser
- le degré de détail requis

Analyser le degré de détail et le degré de précision ou de vérification nécessaires relativement à toute information utilisée

Tenir compte des restrictions concernant la diffusion d'informations confidentielles ou du risque que des personnes non autorisées obtiennent ces informations

A-5 GÉRER ET SUPERVISER DES PROJETS ET DES RESSOURCES

Fournir un aperçu de l'objectif d'un projet, ou formuler des commentaires sur les objectifs proposés

Identifier les parties prenantes et/ou les autres parties concernées dont il faudrait obtenir les points de vue et l'apport ainsi que les ressources qui seront vraisemblablement nécessaires pour mener à bien le projet

Élaborer les éléments d'un plan de travail valable

Suggérer des modifications à apporter au plan pour tenir compte des éléments nouveaux inattendus

Organiser l'expertise interne et externe nécessaire

Recruter et engager du personnel professionnel

Fournir un leadership

Superviser et encadrer le personnel professionnel et évaluer sa performance

A-6 COMPRENDRE ET UTILISER LES TECHNOLOGIES DE FAÇON EFFICIENTE ET EFFICACE

Comprendre le rôle des TI et leur incidence sur les fonctions et activités courantes

Peser les risques et les avantages des outils disponibles et choisir ceux qui conviennent le mieux

Utiliser les applications informatiques pour accélérer l'accomplissement des tâches :

- calculer : applications générales comme des chiffriers et applications particulières comme des logiciels d'impôt
- extraire de l'information
- chercher de l'information, par exemple, utilisation de Folio Views

A-7 TENIR COMPTE DES NOTIONS JURIDIQUES FONDAMENTALES

Chercher à se familiariser avec le cadre juridique dans lequel l'entité exerce ses activités

Évaluer l'incidence des règlements pertinents sur les décisions courantes et à long terme

Acquérir une compréhension générale des notions juridiques fondamentales, par exemple en matière de responsabilité contractuelle et délictuelle ainsi que de jurisprudence fiscale, et l'appliquer dans son travail

Lors de l'analyse d'une opération, reconnaître la nécessité d'obtenir des conseils sur l'applicabilité des notions juridiques générales

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

B. Gouvernance, stratégie et gestion des risques

B-1 ÉVALUER LE MODÈLE DE GOUVERNANCE D'UNE ENTITÉ

B-1.1 Évaluer la structure de gouvernance de l'entité

Comprendre et expliquer les éléments composant la structure de gouvernance de l'entité ainsi que son rôle (par exemple le conseil d'administration, le comité de vérification, etc.)

Expliquer aux parties prenantes les principes de bonne gouvernance (c'est-à-dire les droits des propriétaires, le traitement équitable des propriétaires, le rôle des parties prenantes en matière de gouvernance, d'informations à fournir et de transparence)

Évaluer la structure de gouvernance d'une entité et suggérer des améliorations à y apporter

B-1.2 Comprendre les processus de leadership du conseil ou autres organes de direction

Acquérir une compréhension de l'importance des processus de leadership mis en œuvre par le conseil ou autre organe de direction

Les processus peuvent par exemple consister en ce qui suit :

- atteindre un équilibre approprié au niveau des comités du conseil et de leur composition
- tenir les membres du conseil pleinement au courant de la dynamique changeante de l'environnement d'exploitation, etc.
- assurer l'efficacité des discussions, des analyses, des synthèses et de la prise de décisions grâce à une information exacte et à jour
- établir une relation ouverte et constructive entre le conseil et la direction
- évaluer les relations avec les conseillers externes, par exemple les avocats, les actuaires et les vérificateurs, et la performance de ces derniers
- examiner périodiquement l'orientation stratégique de l'entité et évaluer la performance au moyen d'une surveillance continue

B-1.3 Identifier et évaluer le rôle du comité de vérification en matière de gouvernance

Déterminer si le comité de vérification remplit son rôle à l'égard des éléments suivants :

- examiner les états financiers de l'entité (annuels, trimestriels, etc.)
- comprendre l'utilisation que fait la direction des estimations et des jugements dans la présentation de l'information financière
- surveiller le respect des exigences réglementaires et obligations de déclaration
- bien comprendre les conseils reçus de conseillers externes
- entretenir des rapports appropriés avec les vérificateurs externes

B-2 ÉVALUER LES STRATÉGIES D'UNE ENTITÉ

B-2.1 Acquérir une compréhension de la mission, de la vision et des stratégies de l'entité

Acquérir une compréhension du lien entre la mission, la vision et les stratégies de l'entité et son environnement d'exploitation

Identifier toute incohérence entre d'une part la mission, la vision et les stratégies déclarées, et d'autre part l'environnement d'exploitation et les processus décisionnels de l'entité

<p>B-2.2 Identifier et évaluer les opportunités et les risques, et établir des niveaux de risque acceptables</p>
<p>Identifier et évaluer les risques (conséquences défavorables) et opportunités (conséquences avantageuses) importants associés à l'environnement externe et interne de l'entité</p> <p>Mesurer la tolérance au risque des parties prenantes de l'entité et en évaluer l'équilibre avec les opportunités</p> <p>Reconnaître les informations qui aideront à gérer les risques</p> <p>Identifier les changements conjoncturels importants et en déterminer l'incidence sur l'exposition au risque de l'entité, sur les opportunités qui se présentent à elle et sur sa capacité de réaliser ses stratégies</p>
<p>B-2.3 Identifier les éléments clés du système de valeurs de l'entité</p>
<p>Déterminer l'existence d'outils, par exemple code d'éthique, code de déontologie, formation et systèmes de récompenses servant à transmettre, à renforcer et à renouveler les valeurs déclarées de l'entité</p> <p>Identifier les éléments clés de la culture d'entreprise et leur incidence sur l'application de la mission de l'entité et de ses stratégies (ton donné par la direction de l'entité, politiques de ressources humaines, relation entre la direction et le syndicat)</p> <p>Identifier les signes d'incompatibilité entre, d'une part, la mission et les stratégies ou les politiques et les activités quotidiennes et, d'autre part, les valeurs éthiques déclarées</p>
<p>B-2.4 Évaluer la stratégie de mesure de la performance de l'entité</p>
<p>Évaluer l'approche de l'entité à l'égard de la surveillance de la performance financière et non financière (externe et interne, quantitative et qualitative)</p> <p>Évaluer la nature et la rapidité de la diffusion et de l'utilisation de l'information par l'entité, et de leur incidence sur la performance financière et non financière</p> <p>Déterminer si la stratégie est adéquate pour répondre aux besoins de l'entité et de ses parties prenantes et pour satisfaire aux exigences légales et réglementaires</p>
<p>B-3 ÉVALUER LES PLANS D'UNE ENTITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES</p>
<p>B-3.1 Comprendre les processus de gestion des risques de l'entité</p>
<p>Comprendre et expliquer les éléments essentiels d'un programme efficace de gestion des risques (par exemple l'identification, l'analyse, la conception, la mise en œuvre, la mesure et la surveillance)</p> <p>Comprendre et expliquer les méthodes courantes de gestion des risques (par exemple l'évitement, le transfert, l'acceptation, l'atténuation, etc.)</p> <p>Identifier les conséquences possibles d'un programme de gestion des risques inefficace</p>
<p>B-3.2 Évaluer le programme de gestion des risques de l'entité</p>
<p>Identifier l'existence des politiques, procédures, processus et mécanismes qui font partie du programme de gestion des risques de l'entité</p> <p>Déterminer l'incidence des changements importants dans l'environnement de l'entité sur le profil de risque de l'organisation</p> <p>Évaluer, de façon préliminaire, la cohérence des politiques, procédures, etc., par rapport à la mission et aux stratégies déclarées de l'entité</p>

B-4 ÉVALUER LA CAPACITÉ D'UNE ENTITÉ DE GÉRER LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE
B-4.1 Comprendre le besoin pour l'entité de disposer de l'expertise appropriée
<p>Comprendre et cerner la nécessité pour les employés et les dirigeants d'avoir des connaissances et des compétences d'un niveau leur permettant d'être en mesure de réaliser les stratégies qui leur sont assignées</p> <p>Comprendre et cerner la nécessité de disposer d'un processus menant à l'intervention appropriée des experts techniques (par exemple en droit, en assurances) dans le cadre de la prise de décisions</p> <p>Identifier les domaines où une expertise est nécessaire</p>
B-4.2 Évaluer les processus de prise de décisions et de reddition de comptes
<p>Identifier les processus de reddition de comptes au sein de l'entité, et évaluer notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si les rôles, responsabilités, attentes et processus de prise de décision et de reddition de comptes à suivre sont compris clairement • les politiques et procédures qui ne correspondent pas au ton donné par la direction de l'entité
B-4.3 Évaluer les principaux processus de l'entité
<p>Synthétiser l'information pour acquérir une compréhension de base de la façon dont les processus clés de l'entité, pris ensemble, contribuent à la poursuite de ses objectifs de performance</p> <p>Évaluer les principaux processus visant l'atteinte des objectifs de performance</p>
B-4.4 Évaluer l'incidence, sur la performance, des politiques de l'entité en matière de ressources humaines
<p>Acquérir une compréhension du rôle que jouent les politiques, valeurs et objectifs de l'entité en matière de ressources humaines dans la réalisation de la vision, de la mission et des stratégies</p> <p>Décrire divers systèmes de récompense et de reconnaissance, et leur incidence possible sur l'entité</p> <p>Évaluer les incidences d'un système de récompense et de reconnaissance sur la réalisation des stratégies et valeurs de l'entité et sur le risque de vérification</p>
B-4.5 Évaluer la capacité d'adaptation au changement de l'entité
<p>Identifier et évaluer l'efficacité des processus de l'entité visant, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'examen de l'environnement externe dans lequel l'entité fonctionne, pour identifier les nouveautés et les tendances, la normalisation, la réglementation • la collecte et l'examen de l'information relative au marché et des commentaires des clients • la collecte et l'examen de l'information relative à l'évolution de l'environnement d'exploitation et des processus internes

C. Finance

C-1 EVALUER LES OBJECTIFS FINANCIERS GLOBAUX
C-1.1 Identifier / évaluer les objectifs financiers
<p>À la lumière de la mission et des stratégies de l'entité, acquérir une compréhension des objectifs financiers qui font partie de la stratégie financière de l'entité</p> <p>Recueillir des informations pertinentes sur la manière dont ces objectifs financiers se comparent à ceux d'entités semblables ou d'entités ayant des cibles similaires en matière de risque</p>

C-1.2 Évaluer la forme juridique et la structure de l'entité

Comprendre la forme juridique et la structure de l'entité :

- forme de propriété, par exemple société ouverte ou société fermée, entreprise individuelle, société de personnes
- degré de propriété, par exemple investissement direct, par opposition au recours à l'impartition ou aux alliances stratégiques
- questions fiscales, questions commerciales, et lieu de l'investissement ou de la source d'approvisionnement

Identifier les obligations en matière d'information, les risques et les implications financières qui en découlent

Identifier les questions qui peuvent être soulevées lors d'un changement relatif au contrôle (changement dans la structure, la diligence raisonnable, les risques, la comptabilisation, l'impact fiscal, etc.), d'une restructuration des droits de propriété de l'entité

C-2 ANALYSER LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTITE

C-2.1 Effectuer une analyse financière

Effectuer une analyse financière, interpréter les résultats de cette analyse et dégager des conclusions quant à la situation financière de l'entité, au moyen notamment :

- d'une analyse au moyen de ratios
- d'une analyse des tendances
- d'une analyse des flux de trésorerie
- d'une actualisation des flux de trésorerie
- d'une analyse des résultats réels par rapport aux budgets et aux prévisions

C-2.2 Identifier et analyser les instruments financiers

Comprendre les divers types d'instruments financiers et leurs caractéristiques, par exemple :

- instruments de capitaux propres et titres de créance, y compris la titrisation, les droits des investisseurs et des créanciers, les caractéristiques de conversion, etc.
- bons de souscription d'actions, appels de fonds et options de vente
- options, swaps et autres instruments dérivés

Identifier le caractère adéquat des divers types d'instruments financiers aux fins de l'atteinte des objectifs de l'entité en matière de performance, dans les limites de sa tolérance au risque

Examiner les conditions dont ils sont assortis, de manière à correspondre aux normes en matière de mesure et de présentation de l'information

C-2.3 Établir / estimer les valeurs appropriées

À l'aide de différentes méthodes d'évaluation, analyser, calculer, estimer, ou prévoir une fourchette plausible de valeurs pour un ou des postes aux états financiers, ou pour l'entreprise

Les facteurs suivants sont pris en considération :

- méthodes fondées sur la valeur de l'actif
- méthodes fondées sur les opérations, par exemple l'actualisation des flux de trésorerie
- méthodes fondées sur le marché, soit le prix qui sera offert sur le marché pour des entreprises hautement sensibles aux évaluations spéculatives

Identifier les hypothèses et les faits critiques qui sous-tendent l'estimation de la valeur

Évaluer la nécessité de recourir à d'autres professionnels et experts dans une situation donnée

C-2.4 Identifier / évaluer la structure et les sources de financement

Comprendre la nature des marchés financiers et leur mode de fonctionnement

Comprendre les outils financiers utilisés par l'entité pour gérer :

- les budgets
- les flux de trésorerie
- le fonds de roulement
- les instruments financiers
- les besoins de capitaux à moyen et long terme
- les dépenses en immobilisations

Identifier les sources de financement de l'entité et les conditions qui y sont assorties :

- appel public à l'épargne
- placement privé
- prêts bancaires
- apport des actionnaires
- recours à l'aide gouvernementale
- titres adossés à des créances
- capital de risque
- capitaux sur les marchés secondaires
- financement par location

Analyser la politique de dividendes de l'entité, son ratio capitaux empruntés / capitaux propres, son utilisation des options sur actions, etc.

Analyser, prendre en compte et respecter les obligations de conformité et d'information, évaluer les incidences en cas de non respect des obligations

C-2.5 Reconnaître les signes de défaillances

Reconnaître et analyser, les signes de défaillances de l'entreprise dans l'atteinte de ses objectifs financiers, par exemple :

- difficultés financières récurrentes
- absence de rentabilité
- problèmes de liquidité à court terme
- importantes pertes accumulées
- faillite de clients importants
- politique de crédit inadéquate
- rappel de prêt, retrait d'actionnaires
- expansion trop rapide
- fluctuations importantes du marché

Évaluer les conséquences sur l'hypothèse de continuité d'exploitation de l'entité

D. Fiscalité

D-1 ANALYSER LE PROFIL FISCAL DE L'ENTITE ET IDENTIFIER LES QUESTIONS FISCALES GENERALES

D-1.1 Comprendre le profil fiscal de l'entité

Dans le contexte des objectifs stratégiques, des cibles en matière de risque et des objectifs financiers déclarés, identifier les informations de base requises pour l'analyse du profil fiscal de l'entité en tenant compte :

- de la forme juridique de l'organisation, c'est-à-dire entreprise individuelle, société de personnes, société par actions
- du lieu de résidence du contribuable et de son assujettissement à l'impôt
- de l'assujettissement à diverses formes d'impôts et de taxes (sur le revenu ou les bénéfices, sur le capital, à la consommation)

<ul style="list-style-type: none"> • du risque auquel le contribuable peut être exposé en cas de modification de la politique fiscale • du besoin de recourir aux services d'autres professionnels, par exemple en matière de fiscalité internationale
<p>D-1.2 Identifier les dispositions législatives fiscales applicables, et informer la direction à cet égard</p>
<p>Identifier et analyser les dispositions fiscales et les dispositions législatives connexes applicables à l'entité et pertinentes, collaborer avec d'autres professionnels au besoin</p> <p>Constater que des nouvelles dispositions législatives s'appliquent et informer la direction des répercussions possibles pour l'entité</p> <p>Rédiger et suivre des procédures pour se tenir au fait des questions fiscales d'actualité</p>
<p>D-1.3 Identifier et analyser les exigences en matière de conformité et de déclarations, et donner des conseils à cet égard</p>
<p>Analyser les exigences en matière de conformité et de déclarations ainsi que les échéances, et donner des conseils à cet égard</p> <p>Faire des recherches et collaborer avec d'autres pour identifier différentes positions possibles aux fins de la déclaration</p> <p>Identifier les différentes positions possibles aux fins de la déclaration qui valent la peine d'être examinées davantage par une personne plus expérimentée</p> <p>Identifier les autres informations à présenter (par exemple les informations statistiques à présenter aux autorités)</p>
<p>D-1.4 Analyser l'étendue de l'expertise professionnelle nécessaire pour donner des conseils sur les questions fiscales qui pourraient se poser</p>
<p>Reconnaître la nécessité d'obtenir les conseils d'autres professionnels, par exemple des experts en fiscalité internationale, avocats, ingénieurs et scientifiques, dans une situation donnée pour évaluer et surveiller toutes les questions et obligations fiscales pouvant toucher l'entité</p> <p>Suggérer le type approprié d'expertise tout en tenant compte des règles en matière d'indépendance</p>
<p>D-1.5 Analyser les avis de cotisation et leur donner suite</p>
<p>Analyser les avis de cotisation et de nouvelle cotisation</p> <p>Vérifier les documents de réponse requis par règlement, par exemple, tout formulaire et avis requis indiquant l'intention du contribuable de contester l'avis de cotisation ou de nouvelle cotisation</p> <p>Faire les recherches et les calculs relatifs à l'information requise pour donner suite</p>
<p>D-1.6 Analyser les conséquences fiscales des opérations</p>
<p>Identifier / déterminer les répercussions fiscales des opérations courantes, des opérations structurelles (ex : fusion, vente ou acquisition d'actions ou d'actifs, acquisition de contrôle, désinvestissement, liquidation), de planification fiscale et successorale.</p> <p>Évaluer leur incidence sur la présentation des informations financières, sur l'atteinte des objectifs stratégiques, des cibles en matière de risque et des objectifs financiers déclarés de l'entité</p> <p>Déterminer les composantes du bénéfice net aux fins fiscales, le bénéfice imposable et les impôts à payer en tenant compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le type de société (société fermée, société privée sous contrôle canadien, société ouverte) • le classement des revenus, par exemple les revenus tirés d'une entreprise exploitée activement, les revenus de

biens, les gains en capital

- la déductibilité de certains montants, par exemple l'amortissement, les reports prospectifs et rétrospectifs
- les déductions et les crédits d'impôt, par exemple la déduction pour petite entreprise, les réductions d'impôt générales
- l'impôt en main remboursable au titre de dividendes, et l'impôt remboursable de la Partie I et de la Partie IV

Déterminer le besoin de recourir à des experts au besoin.

E. Certification

E-1 EVALUER LES BESOINS EN CERTIFICATION

E-1.1 Analyser/évaluer les besoins en certification de l'entité, et donner des conseils à cet égard

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Examiner la mission, la vision et les objectifs stratégiques de l'entité ainsi que les besoins des parties prenantes, y compris les exigences réglementaires

Identifier la nature et l'étendue d'une mission donnée ainsi que les normes applicables, selon ce qui est défini dans le *Manuel de l'ICCA – Certification*, dans les cas suivants :

- mission de vérification (y compris la délivrance d'un rapport dérivé)
- mission d'examen (y compris la délivrance d'un rapport dérivé)
- mission de compilation
- procédés spécifiés de vérification
- délivrance d'un rapport sur l'application de principes comptables

Analyser et évaluer l'applicabilité des divers services de certification traditionnels et nouveaux, et donner des conseils à cet égard

Donner des conseils sur la combinaison de services de certification qui est appropriée pour satisfaire les besoins de l'entité et (ou) des parties prenantes

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Identifier les besoins potentiels d'une entité et (ou) des parties prenantes de faire exécuter une mission de certification dont les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 ou une mission non couverte par le *Manuel de l'ICCA – Certification*

Préparer une analyse et une évaluation préliminaires de l'applicabilité d'une mission de certification dont les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 ou une mission non couverte par le *Manuel de l'ICCA – Certification* dans une situation donnée

Suggérer une combinaison de services appropriée pour le client

E-2 FOURNIR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CERTIFICATION

E-2.1 Acquérir une bonne connaissance du secteur d'activité de certains clients

Acquérir une connaissance personnelle de certains secteurs d'activité et une compréhension de l'environnement d'exploitation et des facteurs critiques de succès, notamment :

- facteurs critiques de succès dans le secteur d'activité
- particularités du secteur d'activité
- types les plus significatifs d'information quantitative et qualitative nécessaires pour surveiller les succès du client
- information sur le secteur d'activité et sources Internet appropriées
- tendances sectorielles et indicateurs économiques les plus significatifs à surveiller
- changements conjoncturels susceptibles de toucher ces entités, par exemple tendances nouvelles observées chez les clients, les fournisseurs ou les bailleurs de fonds de ces entités et incidence potentielle de la mondialisation et de

- l'évolution rapide de la technologie
- contacts en périphérie du secteur d'activité qui peuvent aider à tenir le vérificateur informé

E-2.2 Acquérir une bonne connaissance du client

Recueillir les informations nécessaires à la compréhension des activités du client et de ses processus tel que décrit au Manuel de l'ICCA – Certification.

Établir une procédure pour obtenir et analyser l'information quantitative et qualitative sur le client sur une base régulière (mensuelle, trimestrielle)

E-2.3 Évaluer et décider si une mission doit être acceptée

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Analyser la réputation de l'entité, des propriétaires et de la direction

Analyser la nature des activités de l'entité pour aider à la compréhension des sources potentielles de risque associées à mission de certification

Évaluer si l'entité correspond au profil des clients que le cabinet cherche à attirer

Évaluer les questions d'indépendance, de compétence et d'objectivité afin d'assurer que rien n'empêche d'accepter la mission

Évaluer si le cabinet dispose des ressources nécessaires pour fournir les services requis et délivrer le rapport connexe dans les délais requis

Évaluer le risque global lié à l'acceptation de la mission

Décider d'accepter ou non la mission et, dans l'affirmative, à quelles conditions

Consigner les raisons qui sous-tendent la décision d'accepter la mission

Confirmer par écrit que les conditions de la mission sont comprises et acceptées

Correspondre avec le prédécesseur, c'est-à-dire le vérificateur précédent, s'il y a lieu

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

- évaluer si la mission peut être menée à bien et si le niveau d'assurance prévu relativement aux éléments considérés peut être fourni
- déterminer si des critères valables existent ou peuvent être établis aux fins de la mission
- évaluer si le cabinet dispose des ressources nécessaires pour faire le travail

Identifier les questions d'indépendance, de compétence et d'objectivité afin d'assurer que rien n'empêche d'accepter la mission

Évaluer le risque global lié à l'acceptation de la mission

Faire une recommandation préliminaire accompagnée d'une analyse sur la question de savoir s'il convient d'accepter ou non la mission

Consigner les raisons qui sous-tendent la recommandation d'accepter la mission

Rédiger les conditions de la mission

E-2.4 Évaluer et déterminer l'étendue de la mission

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Analyser :

- la source faisant autorité relativement à la mission (les dispositions législatives, le cas échéant)
- les normes et pratiques pertinentes
- les parties prenantes concernées par la mission, leurs besoins en certification et leurs attentes à l'égard de la mission
- le type de rapport à produire et ses utilisations prévues
- les exigences réglementaires

Décider de l'étendue de la mission

Discuter de l'étendue de la mission et confirmer avec le client qu'elle est comprise et acceptée

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Identifier et analyser:

- les normes et pratiques pertinentes
- les parties prenantes concernées par la mission, leurs besoins en certification et leurs attentes à l'égard de la mission
- le type de rapport à produire et ses utilisations prévues
- les exigences réglementaires

Déterminer l'étendue de la mission

Discuter de l'étendue de la mission ou la confirmer avec le client

E-2.5 Identifier et évaluer les objectifs et les stratégies de l'entité ainsi que les risques commerciaux connexes, et déterminer leurs répercussions sur la mission

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Apprécier le risque que les états financiers comportent des inexactitudes importantes résultant de fraudes, d'erreurs ou d'illégalités en tenant compte :

- de la nature de l'entreprise
- de sa mission, de ses objectifs stratégiques et autres, et de ses risques commerciaux
- de son marché et de son environnement concurrentiel
- du cadre réglementaire auquel elle est assujettie
- de son environnement de contrôle
- de tous les facteurs qui pourraient inciter à présenter certains résultats précis, comme les clauses restrictives, les prévisions de résultats annoncées, la vente imminente de l'entreprise, les problèmes de continuité de l'exploitation, le risque de fraude, etc.
- des forces et des faiblesses de l'entité

Pour les missions de vérification, apprécier, à l'égard de tous ces secteurs, le niveau de risque (élevé ou faible)

Discuter de l'évaluation du risque avec le client ou la confirmer auprès de lui

Consigner l'incidence du risque sur la nature et l'étendue des travaux

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Identifier les éléments contribuant au risque de mission

Fournir une évaluation préliminaire du risque de mission et de son incidence sur la nature et l'étendue des travaux

Consigner l'incidence du risque sur la nature et l'étendue des travaux

E-2.6 Déterminer des critères d'évaluation de l'objet de la mission en fonction de sa nature

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Déterminer si les critères existants conviennent et s'ils sont généralement reconnus (ex :PCGR)

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Évaluer si les critères existants conviennent et s'ils sont généralement reconnus

En l'absence de critères généralement reconnus, discuter avec le supérieur et avec le client ou l'utilisateur visé, s'il y a lieu

Contribuer à déterminer si certains critères conviennent à l'évaluation de l'objet de la mission (c'est-à-dire pertinence, fiabilité, neutralité, compréhensibilité, exhaustivité)

Consigner le travail en dossier

E-2.7 Évaluer le contrôle interne

Évaluer le contrôle interne dans le contexte d'un cadre de référence reconnu, comme celui du COSO ou le modèle des critères de contrôle élaboré par l'ICCA.

Identifier les principaux contrôles et acquérir une compréhension à leur égard, y compris l'environnement de TI et les contrôles généraux

Prendre en considération des facteurs tels que :

- le rôle joué par le conseil ou autre organe de direction, le comité sur la communication de l'information, le comité de vérification, le directeur financier, le directeur général et le chef de la gestion des risques dans le processus de contrôle
- la conformité aux procédures approuvées
- la mesure dans laquelle l'enregistrement des opérations et des données est rapide, complet et efficace
- la séparation des tâches
- la prévention et la détection des erreurs, de la fraude et des actes illégaux
- la sécurité et la protection des dossiers, des biens ainsi que la confidentialité et l'utilisation appropriée de l'information, y compris des secrets commerciaux et d'autres informations confidentielles ou à caractère concurrentiel
- l'existence d'une fonction de vérification interne et le rôle joué par le chef de la vérification interne
- les dispositions relatives au plan antisinistre et à la poursuite des affaires

Consigner le travail en dossier, soit :

- dans le cas des lacunes du contrôle, consigner le caractère adéquat des contrôles compensatoires
- consigner les procédures de communication de la conformité aux contrôles internes approuvés
- consigner les examens périodiques de l'efficacité et de l'efficience des contrôles internes

Tester les contrôles identifiés aux fins des travaux de vérification

Comprendre les incidences des lacunes identifiées et recommander des améliorations

E-2.8 Élaborer des directives sur l'importance relative / la significativité qui guideront l'orientation et l'étendue des travaux de certification en fonction de l'étendue de la mission et des attentes qui y sont associées

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Élaborer des directives sur l'importance relative / la significativité qui sont conformes aux normes de vérification généralement reconnues (NVGR) et aux autres normes applicables, et qui conviennent aux besoins décisionnels des utilisateurs de l'information

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Élaborer des directives sur l'importance relative / la significativité qui conviennent à la nature de la mission et aux critères établis

E-2.9 Concevoir des procédés appropriés en fonction de l'étendue de la mission, du risque et de l'importance relative / la significativité

E-2.10 Affecter le personnel requis pour effectuer la mission

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Évaluer :

- l'expertise et les compétences nécessaires pour la prestation du service de certification :
- la mesure dans laquelle il est possible de déléguer des tâches
- l'étendue du travail de supervision et de révision requis
- la continuité au sein du personnel et les préférences du client
- la charge de travail et la disponibilité du personnel

Identifier et affecter le personnel interne et externe qui répond aux besoins de la mission

Élaborer des procédures permettant :

- l'établissement des conditions d'utilisation du travail de personnes de l'externe
- une supervision et une révision adéquates

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Évaluer de façon préliminaire :

- l'expertise et les compétences nécessaires pour la prestation du service de certification :
- la mesure dans laquelle il est possible de déléguer des tâches
- l'étendue du travail de supervision et de révision requis
- la charge de travail et la disponibilité du personnel

Identifier, de façon préliminaire, les types d'autres professionnels internes et externes qui répondent aux besoins de la mission

E-2.11 Collaborer avec les collègues, le client et les autres parties

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Déterminer l'étendue de la collaboration ou de la coopération nécessaire à la prestation du service de certification, par exemple les membres de l'équipe de certification, les parties externes qui participent à la mission de certification, la direction et le personnel du client, les parties extérieures au client comme ses propriétaires, ses propres clients, ses fournisseurs, etc.

Discuter avec tous les membres de l'équipe de la nature du client, de ses affaires et de ses activités actuelles pour :

- prendre en compte tous les points de vue pertinents dans la planification et la prestation du service
- voir à ce que tous les membres de l'équipe comprennent suffisamment l'entité, la mission et leur rôle pour qu'ils soient en mesure d'exécuter leur travail

Présenter*, ou prendre les dispositions pour présenter, tous les membres de l'équipe à toutes les parties dont la coopération ou la collaboration est nécessaire à l'exécution fructueuse de la mission

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Collaborer ou coopérer, dans la mesure nécessaire pour assurer la prestation du service de certification, avec les membres de l'équipe de certification, les parties externes qui participent à la mission de certification, la direction et le personnel du client, les parties extérieures au client comme ses propriétaires, ses propres clients, ses fournisseurs, etc.

Discuter avec tous les membres de l'équipe de la nature du client, de ses affaires et de ses activités actuelles pour :

- comprendre la planification et la prestation du service
- acquérir une compréhension suffisante de l'entité, de la mission et de son rôle pour être en mesure d'exécuter le travail

Présenter les membres de l'équipe, au besoin, aux parties dont la coopération ou la collaboration est nécessaire à l'exécution fructueuse de la mission

E-2.12 Mener à bien le programme de travail

Mettre en œuvre les procédés indiqués dans le programme

Élaborer des procédures de contrôle à l'égard des éléments probants et des analyses, afin d'assurer le maintien de leur intégrité

Maintenir la confidentialité des éléments probants et des analyses

Exécuter le programme de travail avec le degré approprié de scepticisme professionnel

E-2.13 Consigner en dossier les procédés mis en œuvre

Pour chaque procédé mis en œuvre, consigner la nature du contrôle, de l'opération, du solde ou du processus :

- à l'égard de l'efficacité d'un contrôle, déterminer si le contrôle permet d'atteindre l'objectif visé et de prévenir ou de détecter les erreurs
- à l'égard de l'exactitude d'une opération, d'un solde ou autre élément devant faire l'objet du rapport, déterminer si l'opération ou le solde est comptabilisé de manière fidèle et uniforme, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada ou autres normes ou critères applicables
- à l'égard du fonctionnement d'un processus, déterminer si le processus fonctionne selon les normes spécifiées

Consigner les éléments probants à l'appui

Décider d'une conclusion quant à savoir si le procédé de certification a permis d'atteindre l'objectif visé, et la consigner

E-2.14 Modifier le programme selon les besoins

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Évaluer les situations nouvelles non envisagées dans la conception du plan de mission et modifier le programme en conséquence

Évaluer la fiabilité du système de contrôles et élaborer d'autres procédés lorsqu'on ne peut s'appuyer sur celui-ci

Analyser et décider quelle sera l'incidence des modifications nécessaires sur le calendrier des travaux, l'affectation du personnel et les honoraires

Discuter et confirmer/demander l'approbation des modifications à apporter au programme lorsque le programme, l'affectation du personnel ou les honoraires sont approuvés par un autre membre de l'équipe

Discuter des éléments nouveaux avec le personnel concerné du client, et confirmer par écrit toute modification apportée aux conditions de la mission

Discuter des éléments nouveaux avec tous les membres de l'équipe de certification qui sont concernés

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Identifier les situations nouvelles non envisagées dans la conception du plan de mission et rédiger des modifications préliminaires à apporter au programme

Déterminer quelle sera l'incidence des modifications sur le calendrier des travaux, l'affectation du personnel et les honoraires

Discuter des éléments nouveaux avec tous les membres de l'équipe de certification qui sont concernés

Discuter des éléments nouveaux avec le personnel concerné du client

E-2.15 Évaluer les éléments probants et les résultats de l'analyse

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Évaluer le caractère suffisant et significatif des éléments probants et/ou des résultats de l'analyse

Analyser les incohérences, les situations inattendues, les constatations inattendues ou les constatations qui indiquent la possibilité d'une fraude, d'une erreur ou d'une illégalité

Évaluer l'incidence des constatations sur l'étendue de la mission, sur le plan de certification et sur le rapport

Après vérification des constatations et analyse des incidences, informer le personnel concerné du client

Évaluer la mesure dans laquelle la documentation en dossier est adéquate pour étayer un rapport

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Évaluer le caractère suffisant et significatif des éléments probants et/ou des résultats de l'analyse

Analyser les incohérences, les situations inattendues, les constatations inattendues ou les constatations qui indiquent la possibilité d'une fraude, d'une erreur ou d'une illégalité

Effectuer une évaluation de l'incidence des constatations sur l'étendue de la mission, sur le plan de certification et sur le rapport

Préparer une documentation adéquate de l'évaluation et de l'analyse

E-2.16 Dégager les conclusions et rédiger un rapport

Dans le cas des missions couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification autres que les missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification» :

Analyser, prendre des décisions et consigner le caractère raisonnable (procédés de vérification) ou la plausibilité (procédés d'examen) des opérations ou des soldes, selon la compréhension acquise à l'égard de l'entité et de ses activités de la période et les résultats de la vérification

Analyser le total des erreurs non corrigées à la lumière des directives sur l'importance relative / la significativité, et décider s'il est nécessaire :

- de recueillir des éléments probants supplémentaires
- d'accroître l'étendue du travail de certification
- d'apporter des corrections
- de se demander si les inexactitudes sont des indices de fraude, d'erreur ou d'illégalité et, dans le cas où elles constituent de tels indices, de s'interroger sur les conséquences des inexactitudes sur d'autres aspects de la mission, particulièrement la fiabilité des déclarations de la direction

Prendre en compte l'incidence sur le rapport de certification, par exemple les exigences minimums

Évaluer le caractère raisonnable (vérification) ou la plausibilité (mission d'examen) des états financiers pris dans leur ensemble et consigner les conclusions

Comparer l'information comprise dans le rapport annuel aux états financiers vérifiés

Dans le cas d'autres éléments devant faire l'objet du rapport, évaluer le caractère approprié conformément aux normes et critères applicables, et consigner les conclusions

Prendre des décisions et élaborer un rapport approprié en conformité avec le *Manuel de l'ICCA – Certification*, les conditions de la mission et les exigences réglementaires applicables

Dans le cas des missions pour lesquelles les critères doivent être établis selon ce qui est défini au chapitre 5025 et des missions non couvertes par le Manuel de l'ICCA – Certification :

Analyser, prendre des décisions et consigner le caractère raisonnable des éléments considérés, selon la compréhension acquise à l'égard des activités de l'entité, des critères établis, du niveau d'assurance prévu et des utilisateurs prévus du rapport

Analyser les constatations à la lumière des directives sur l'importance relative / la significativité et des critères établis, et décider s'il est nécessaire :

- de recueillir des éléments probants supplémentaires
- d'accroître l'étendue du travail de certification
- d'apporter des corrections (qu'elles soient significatives ou non)
- de se demander si les inexactitudes sont des indices de fraude, d'erreur ou d'illégalité et, dans le cas où elles constituent de tels indices, de s'interroger sur les conséquences des inexactitudes sur d'autres aspects de la mission, particulièrement la fiabilité des déclarations de la direction

Prendre en compte l'incidence sur le rapport de certification, par exemple, les exigences minimums

Tirer des conclusions et en évaluer le caractère approprié conformément aux normes et critères applicables, et préparer la documentation pour révision

Préparer un projet de rapport en conformité avec le *Manuel de l'ICCA – Certification*, le cas échéant, les conditions de la mission et les exigences légales applicables

E-2.17 Confirmer l'atteinte des attentes du client

Après la mission :

- discuter de la qualité et de l'à-propos des services, ainsi que des réalisations de la mission
- confirmer que toutes les attentes du client ont été satisfaites;
- négocier des mesures que le cabinet peut prendre pour compenser les lacunes, le cas échéant
- confirmer tous les aspects de la mission qui ont dépassé les attentes du client
- discuter avec le client pour déterminer de quelles façons le service aurait pu ou pourrait être amélioré
- négocier les honoraires supplémentaires, le cas échéant

- percevoir tous les honoraires
- organiser des réunions pour faire un suivi des mesures découlant de la mission et de l'évolution des besoins du client

E-2.18 Préparer et tenir des réunions d'information à valeur ajoutée avec les parties prenantes

Déterminer, pour les réunions, le calendrier, la fréquence, le contenu et les participants appropriés qui permettront d'atteindre les objectifs de la mission, de tenir la ou les parties prenantes informées et de procurer une excellente valeur à l'entité

Préparer des informations pour discussion en temps voulu avec la direction, les responsables de la surveillance du processus d'information financière et les autres parties prenantes sous la forme d'une présentation ou d'un rapport portant sur les éléments suivants :

- les résultats des procédés de certification
- l'efficacité des informations financières et autres
- l'efficacité de l'environnement de contrôle, y compris les faiblesses significatives, les conséquences sur le travail de certification et les recommandations quant aux améliorations possibles
- l'indépendance de l'équipe de certification, la collaboration de la direction et, le cas échéant, les recommandations en vue de renforcer une relation constructive entre l'équipe de certification et la direction
- les inexactitudes résultant de fraudes, d'erreurs ou d'illégalités
- les opérations entre apparentés
- les conventions comptables, y compris les conventions comptables importantes choisies initialement et les changements de conventions opérés, l'adoption de nouvelles prises de positions comptables, l'incidence des conventions comptables touchant des domaines controversés ou nouveaux, ou propres à un secteur déterminé, ainsi que l'existence de conventions et de méthodes de rechange acceptables
- l'incidence sur les états financiers d'opérations inhabituelles importantes
- les éléments intervenant dans la préparation des estimations comptables et des informations à fournir particulièrement délicates, ainsi que les jugements portés par la direction à l'égard de ces éléments, y compris le fondement des conclusions du vérificateur quant au caractère raisonnable des estimations
- les facteurs ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, y compris les règles suivies par l'entité pour déterminer la durée de vie utile attribuée aux actifs corporels et incorporels
- le calendrier des opérations qui ont une incidence sur la constatation des produits ou qui permettent d'éviter la constatation des charges
- les questions stratégiques que les parties prenantes devraient prendre en compte pour le bien de l'entité et pour s'acquitter de leur rôle et de leurs responsabilités
- les possibilités d'améliorer :
 - la performance et la capacité de l'entité de remplir sa mission et d'atteindre ses objectifs stratégiques
 - l'efficacité de l'information financière fournie aux tiers pour répondre aux besoins des principales parties prenantes
 - l'efficacité de l'information de gestion et de la mesure globale de la performance
 - l'efficacité et l'efficience de l'environnement de contrôle, des systèmes comptables et des contrôles internes
 - la nature, le contenu et le calendrier de production des informations requises pour satisfaire aux obligations légales applicables aux informations qui font l'objet de la mission de certification

Diriger des réunions avec les parties prenantes afin de discuter des éléments suivants ou de les confirmer :

- les plans d'action nécessaires pour l'entité, plus les services que le cabinet fournira
- un échéancier réaliste
- un processus de suivi des mesures prises

E-2.19 Finaliser la mission

Finaliser la mission en s'assurant, par exemple, que :

- la documentation est complète
- les états financiers correspondent aux documents de travail à l'appui
- toutes les questions en suspens ont été résolues
- les déclarations de la direction ont été obtenues par écrit
- les évaluations de la performance du personnel sont terminées
- le rapport annuel a été revu

E-2.20 Saisir, communiquer et mettre en œuvre les «leçons tirées» de chaque mission

Analyser les commentaires du client et les idées nouvelles résultant de la mission afin de déterminer des façons d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficience du service Analyser les implications pour la mission, la vision, les objectifs stratégiques et les cibles du cabinet (non applicable au niveau *détecter*)

Analyser les implications pour les processus du cabinet (amélioration continue)

Collaborer avec les collègues pour apporter des améliorations aux pratiques du cabinet

F. Mesure de la performance

F-1 ANALYSER LES BESOINS DE MESURE DE LA PERFORMANCE

F-1.1 Analyser les besoins de mesure de la performance

Compte tenu de la mission, de la vision et des objectifs stratégiques de l'entité, déterminer les besoins de celle-ci en matière de mesure de la performance :

- identifier les parties prenantes internes et externes
- identifier les besoins de chaque partie prenante en matière d'information et de présentation de celle-ci

Comprendre l'incidence, pour les parties prenantes, des choix qui sont faits en matière d'information financière

F-1.2 Évaluer la stratégie de mesure de la performance de l'entité

Analyser la nature et la rapidité de la diffusion et de l'utilisation, par l'entité, de l'information sur la performance financière

Évaluer l'approche de l'entité à l'égard de la surveillance de la performance financière (externe et interne, quantitative et qualitative)

Évaluer le caractère adéquat de la stratégie :

- aux fins de la satisfaction des besoins des parties prenantes
- aux fins de l'utilisation optimale de l'information obtenue au moyen de la mesure de la performance financière
- aux fins de la satisfaction des exigences légales, réglementaires ou professionnelles

Évaluer si les systèmes en place permettent de recueillir et de mesurer l'information appropriée

Analyser les besoins de l'entité sur le plan de la sécurité de l'information

Décrire les améliorations à apporter par l'entité quant à la mesure et à la surveillance de la performance financière, et donner des conseils à cet égard

F-1.3 Évaluer les systèmes de mesure de la performance

Compte tenu des besoins d'information financière de l'entité, évaluer l'infrastructure d'information qui comprend un plan comptable, des journaux, des livres comptables et les rapports de la direction

Évaluer si les processus (y compris les systèmes de TI) :

- prennent en compte et respectent toutes les obligations de conformité et d'information;
- présentent avec exactitude la performance au regard des objectifs financiers déclarés
- tiennent compte du suivi des coûts pour les divers types d'activités de production
- permettent de suivre les indicateurs de performance clés de l'entité
- répondent aux besoins de présentation de l'information sectorielle

F-1.4 Évaluer la fiabilité de l'information

Évaluer les politiques et procédures pour assurer la fiabilité des processus d'enregistrement des opérations

Évaluer les processus établis pour rapprocher ou comparer les soldes des comptes avec les registres de tiers, par

exemple banques, clients, fournisseurs, débiteurs, etc.

Évaluer la fiabilité des processus utilisés pour synthétiser et présenter les résultats financiers

Examiner et analyser l'information et enquêter sur les indices possibles d'erreurs, de fraudes et illégalités, par exemple incohérences entre les données, caractère incomplet, tendances inattendues, etc.

F-2 ÉVALUER LE PROCESSUS D'INFORMATION FINANCIERE ET NON FINANCIERE

F-2.1 Évaluer des conventions comptables

En fonction des besoins d'information financière de l'entité et des parties prenantes identifiées, évaluer si les règles comptables sont appropriées :

- aux fins des états financiers à vocation générale, les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada constituent les règles comptables appropriées
- aux fins des états financiers à vocation particulière, considérer les règles qui répondront le mieux aux besoins des utilisateurs

Identifier et évaluer les méthodes comptables possibles pour les opérations financières courantes de l'entité, par exemple la constatation des produits et les placements à court terme

S'assurer que le choix des méthodes comptables, à l'intérieur des PCGR, donnent l'image la plus fidèle de la situation financière

F-2.2 Analyser l'applicabilité des nouveaux éléments du référentiel

Comprendre les nouvelles normes et donner des conseils dans les méthodes comptables de l'entité

Dans une situation donnée, effectuer des recherches, analyser l'applicabilité des éléments suivants, et prendre des décisions à cet égard :

- propositions publiées récemment en matière de normes et de principes
- autres éléments nouveaux, par exemple, modifications éventuelles des normes
- propositions publiées récemment par les organismes de réglementation
- autres éléments nouveaux, par exemple les tendances en matière d'étalonnage dans le secteur d'activité

Conseiller les cadres supérieurs quant à l'applicabilité des nouveaux éléments du référentiel

F-2.3 Analyser ou évaluer les opérations peu fréquentes de l'entité

Analyser et calculer ou évaluer les montants à comptabiliser au titre des opérations peu fréquentes telles que :

- fusions et acquisitions
- désinvestissements, activités abandonnées et liquidations

Identifier l'application des PCGR à une opération peu fréquente

F-2.4 Évaluer la présentation des résultats

Analyser ou évaluer la présentation des états financiers, y compris les informations fournies par voie de notes, de manière à permettre la présentation fidèle de la performance financière de l'entité, compte tenu de la nature de l'entité et des besoins des utilisateurs de ces états financiers, et donner des conseils à cet égard

Analyser les informations facultatives fournies par voie de notes, c'est-à-dire les informations supplémentaires non exigées susceptibles d'améliorer la présentation d'une image complète et fidèle, et donner des conseils à cet égard

Analyser les états financiers pris dans leur ensemble, et expliquer les résultats et les soldes dans le contexte de l'exploitation et des activités de l'entité au cours de la période en cause

Évaluer le caractère complet et exact de l'information communiquée par la direction dans le rapport annuel et donner

des conseils au sujet des incidences de toute incohérence

Évaluer la concordance entre les états financiers et les autres informations contenues dans le rapport annuel, en déterminer les incidences et donner des conseils à cet égard

Évaluer le caractère complet et exact de l'information communiquée par la direction dans le rapport annuel et donner des conseils au sujet des incidences de toute incohérence

S'assurer que l'information non financière du rapport de gestion améliorer la présentation d'une image fidèle de la performance de l'entité

F-2.5 Analyser ou évaluer l'application à l'information financière d'autres sources de méthodes comptables

Pour les PCGR américains ou les normes internationales d'information financière :

- décrire et expliquer le pourquoi de la présentation particulière de l'information
- décrire et expliquer leur application aux fins des états financiers
- décrire et expliquer le pourquoi de la présentation particulière de l'information relative aux exigences applicables des autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada, des États-Unis ou d'autres pays étrangers

S'assurer que les normes appropriées sont appliquées par l'entité

F-2.6 Déterminer et analyser les obligations d'information

Analyser les obligations de conformité et d'information financière se rapportant aux opérations et contrats financiers, par exemple les clauses restrictives des contrats d'emprunt, et donner des conseils à cet égard

Comprendre les obligations d'information rattachées aux exigences établies par les autorités de réglementation canadiennes des valeurs mobilières, la Securities and Exchange Commission ou les autorités de réglementation des valeurs mobilières d'autres pays

Identifier les rapports nécessaires pour répondre aux autres besoins d'information spéciaux, par exemple les tableaux présentant des informations financières détaillées sur l'exploitation ou les unités fonctionnelles

F-2.7 Donner des conseils à la lumière de l'information retenue

En s'appuyant sur des idées découlant de l'élaboration ou de l'examen de l'information, élaborer des améliorations ou donner des conseils eu égard aux éléments suivants :

- efficacité et qualité des comptes
- efficience des systèmes comptables
- information de gestion
- contrôle interne
- exploitation
- planification des activités
- performance

Présenter les questions d'affaires et en discuter, et confirmer les «étapes subséquentes» auprès de toutes les parties intéressées en vue de prendre des mesures au sujet de ces questions

G. Technologies de l'information (TI)

G-1 EVALUER LA STRATEGIE DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

G-1.1 Identifier / évaluer les différents éléments de TI de l'entité

Comprendre les notions générales des systèmes d'information d'entreprise

Identifier les différents éléments de TI, par exemple les suivants :

- architecture de communication
- structure de TI de l'entité
- combinaison et types de matériel
- logiciels d'exploitation et applications

Identifier et analyser les systèmes supportant les processus d'affaires clés, comme les achats, les crédateurs, les paiements et les ventes, les débiteurs, les encaissements, et l'architecture des TI (réseaux, bases de données)

G-1.2 Évaluer la stratégie de TI actuelle de l'entité

Comprendre la stratégie de TI eu égard à ses besoins en la matière

Identifier et analyser certains des facteurs clés comme les suivants, et en discuter au besoin :

- l'efficacité et de l'efficacité des solutions de TI adoptées par l'entité afin de satisfaire à ses besoins en la matière et de contribuer à la résolution des problèmes d'affaires courants, compte tenu de la stratégie d'ensemble de l'entité
- la circulation, de la diffusion et du contrôle de l'information décisionnelle
- la protection des renseignements personnels, de la confidentialité et de la sécurité des données
- de la façon dont l'entité utilise les TI pour obtenir, créer, diffuser et appliquer les connaissances qui contribuent à la réalisation de ses objectifs stratégiques
- la façon dont l'entité utilise les plus récentes technologies pour exploiter les opportunités qu'elles créent, par exemple les transactions sur le Web
- les façons d'appliquer les TI pour créer un avantage concurrentiel
- les processus suivis par l'entité pour surveiller et prendre en compte les progrès technologiques
- la constitution d'une équipe multidisciplinaire capable de répondre aux besoins de l'entité en matière de TI
- l'élaboration des politiques et procédures appropriées pour appuyer la stratégie de TI
- de l'existence et du caractère adéquat de processus de planification en matière de TI

Suggérer des améliorations possibles

G-2 ÉVALUER L'INCIDENCE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION SUR LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE DE L'ENTITÉ

G-2.1 Cerner le rôle que jouent les technologies de l'information dans un système de contrôle donné

Identifier, par l'observation ou des tests, les éléments de contrôle propres aux TI dans un système de contrôle donné qui assurent les fonctions suivantes :

- sécurité des systèmes et de l'environnement
- disponibilité des systèmes
- intégrité du traitement des systèmes

Consigner l'application des technologies de l'information dans un système de contrôle donné

G-2.2 Apprécier les risques propres aux technologies de l'information

Déterminer et analyser la façon dont l'entité gère les risques propres à l'environnement de TI, aux processus de TI et aux nouvelles technologies, et en discuter, afin d'assurer la disponibilité, l'intégrité et la sécurité des systèmes, c'est-à-dire :

- déterminer comment l'entité gère les risques propres à l'environnement de TI
- déterminer comment l'entité gère les risques associés à chacune des applications
- déterminer comment l'entité gère l'implantation de nouvelles technologies

G-2.3 Contribuer à l'évaluation des éléments liés aux TI d'un système de contrôle donné

Identifier les méthodes utilisées pour évaluer la fiabilité d'éléments de contrôle propres aux TI quant aux aspects suivants :

- conformité aux politiques
- efficacité
- atteinte des objectifs de performance

- fiabilité et traitement complet des opérations

Identifier et évaluer, la faisabilité de diverses méthodes pour évaluer un système de contrôle donné (par exemple, contrôle hors logiciel, translogiciel et logiciel)

Évaluer, la faisabilité de l'utilisation, la définition et la conception des techniques de contrôle assistées par ordinateur dans l'évaluation d'un système de contrôle donné

Mettre en application des méthodes de tests définies, y compris l'utilisation des technologies appropriées (logiciels de base et d'application)

Consigner le travail

G-2.4 Enquêter sur la dépendance des systèmes envers les tiers

Identifier dans quels domaines les systèmes clés dépendent des technologies ou des processus de tiers

Évaluer le risque de compromission ou d'interruption des activités en cas d'incapacité d'un tiers à remplir ses obligations

Évaluer le caractère adéquat des solutions de rechange envisagées par l'entité

G-2.5 Évaluer la fonction de vérification interne des TI

Déterminer quels attributs de quels systèmes doivent être testés

Évaluer l'efficacité et la fiabilité de la fonction de vérification interne des TI

Suggérer des améliorations aux processus de vérification interne des TI